

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 MAI 2023

L'an deux mille vingt-trois, le quatre mai à vingt heures trente minutes, les membres du conseil municipal se sont réunis à la mairie de MESLAY-DU-MAINE, sous la présidence de M. Christian BOULAY, Maire.

Présents : M. BOULAY, Mme BELLANGER, M. BRAULT, M. CAUCHOIS (arrivée à 20h45), Mme FORET, M. FRICOT, M GANDON, M. GAUDREE, Mme GAUTIER, M GUITER, Mme JARDIN, Mme JOHAN, M. HULOT, Mme LESAGE, Mme MOREAU Marie-Françoise, Mme MOREAU Vanessa, , Mme SUREAU, Mme TAUNAISS Conseillers municipaux

Absents ayant donné pouvoir : M. COUSIN a donné pouvoir à M. BOULAY, M POULAIN a donné pouvoir à M. HULOT

Excusés : M. JOUET, Mme MEZIERE

Absents : M. GERBOUIN.

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) à la nomination d'un secrétaire parmi les membres du conseil : Monsieur Jacky HULOT a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Approbation du procès-verbal du 30 mars 2023 :

Le procès-verbal a été validé à l'unanimité.

Validation d'ajouts à l'ordre du jour :

- **Modification subvention école privée**
- **Tarifification activités espace meslinois**
- **Compte rendu de la commission Urbanisme et Environnement du 4 avril 2023**
- **Mutuelle à destination des meslinois**
- **Renouvellement de la commission de contrôle des listes électorales**
- **Compte rendu du Conseil d'école René Cassin du mardi 28 mars 2023.**

DECISION DU MAIRE

N°2023-020 : La commune accepte le devis du Garage de l'Hippodrome de Meslay-du-Maine (53) concernant l'acquisition d'un véhicule Citroën Berlingo 1.6 BLUE HDI 100 (mis en circulation le 06/06/2019 avec 119 832 km) pour un montant de 15 900.00 € TTC.

Il est précisé que la commune possède 8 véhicules.

N°2023-021 : La Commune de MESLAY-DU-MAINE renonce à exercer son droit de préemption sur une propriété sise à MESLAY-DU-MAINE, chemin de Brûlon, n°1, parcelle cadastrée section AI n°417.



PROMOTION ATTRACTIVITE DE LA COMMUNE

Compte rendu de la commission Promotion Attractivité de la Commune du 06 mars 2023

Etaient présents : Anne-Flore JOHAN, Aurélie MEZIERE, Véronique JARDIN, Huguette GAUTIER, Marie HOUDAYER, Agent référent, Ludovic PENNEL Directeur des Services Techniques et Françoise MOREAU

Absents excusés : Marylène LESAGE, Frédéric JOUET

1. Affichage et gestion réseaux

- Affichage manifestations associations. Ludovic PENNEL, Directeur des Services Techniques, s'est renseigné sur la légalité de disposer un système d'affichage de banderoles en entrée et sortie de ville. Il s'avère que, pour les communes de moins de 10 000 habitants, aucun support planté dans le sol ne serait autorisé. Seul un affichage sur un mur sans fenêtre serait autorisé. Afin de pouvoir permettre malgré tout de continuer à permettre à nos associations de communiquer sur leurs manifestations, nous allons étudier, un système de poteaux reliés par un grillage propre sur lequel apposer les banderoles ; l'un serait installé près de la scierie (en remplacement des plots de béton) et l'autre route de Laval à la place du panneau "voisins vigilants" qui serait déplacé. Cet emplacement tient compte de la visibilité au sortir du chemin de Brûlon.
- Convention d'affichage les demandes sont en général effectuées auprès de l'accueil. Il faudrait recontacter les responsables du jogging Meslay, l'association du don du sang... afin de leur rappeler la nécessité d'effectuer la demande systématiquement. Par ailleurs,

l'association du jazz, l'hippodrome et le FALEC vont être contactés afin de leur rappeler la dimension autorisée pour les panneaux entrées et sorties de ville.

- Affichage libre : c'est une obligation légale. L PENNEL propose qu'un panneau de 6m² soit apposé en face de la salle socio sur le bâtiment d'Orange France Télécom
- Partage réseaux sociaux : Il est proposé que les entités commerciales ou de services puissent bénéficier **1 fois par an d'un partage ou affichage** portant sur un évènement marquant (Portes Ouvertes ou autre). Par ailleurs le contrat Intramuros ne permet aucune publication à titre commercial.

2. **Publicité façade ancienne pharmacie** afin de promouvoir le projet PVD, nous envisageons d'utiliser la façade de l'ancienne pharmacie. Un projet de vitrophanie est en cours (6 panneaux) et un devis demandé à Alpha Signalétic. La prochaine réunion PAC permettra de voir les visuels envisagés

3. **Film PRISMA** plutôt que de faire une simple rétrospective, cette vidéo destinée à la cérémonie des vœux 2024 pourrait proposer différentes thématiques :

- Equipements (espace jeunes pump park)
- Projets PVD
- Sobriété énergétique (changements de chaudières, éclairage public)
- Evènements sportifs (BM...)
- Evènements culturels (150 ans harmonie)

4. **Bulletin été**

- Thème en chiffres : sobriété énergétique, éclairage public, nombre candélabres....
- Suppression de la page des tribunes
- Remise en place du calendrier de balayage des rues
- Rappel des zones de propreté
- Mention du CAUE, ce qu'il peut apporter aux particuliers

Madame Marie-Françoise MOREAU précise qu'une stagiaire en communication arrive le 9 mai pour la mise en page du bulletin.

5. **Lancement financement des travaux de la Chapelle Orillard**

- La Fondation du Patrimoine lance sa campagne de financement pour les travaux de la Chapelle Orillard. La communication sera faite sur les réseaux et par affichage dans les commerces. Dépliants mis à disposition (ajout par FM suite à envoi des documents par la Fondation du Patrimoine ce jeudi)

A ce jour, 660 € de don ont été récoltés. Une affiche de la Fondation du Patrimoine va être apposée au cimetière près de la Chapelle.

Compte rendu de la commission Promotion Attractivité de la Commune du 27 mars 2023

Etaient présents : Anne-Flore JOHAN, Véronique JARDIN, Frédéric JOUET et Françoise MOREAU

Absentes excusées : Marylène LESAGE, Huguette GAUTIER et Aurélie MEZIERE

Projet communication PVD sur façade pharmacie

- Présentation de la proposition de Manon
 - Modification texte page 1 : *“L'idée est de créer un cadre de travail...”*
 - ~~Présentation du plan-guide~~ -> **Réunion publique ... à 18h30**
 - Page 2 : réactualiser la photo de l'EGJ (avec les plantations)
 - Page 3 : agrandir la photo **“après”** par rapport à la photo **“avant”**
 - Page 4 : arrondir la photo rectangulaire (harmonisation avec les autres photos) – mettre une photo + ensoleillée de Cassin

Suivi du chemin de fer du prochain bulletin

Mise à jour des différentes rubriques

Proposition création d'un circuit BALUDIK ; Baludik est une application permettant aux visiteurs de découvrir une commune de manière ludique (énigme, jeux...) et instructive (apport historique). Elle s'adresse à un public varié et familial. Deux communes ont créé leur circuit sur la CCPMG (Cheméré et Villiers) et un autre est en cours de création (Bouère).

Meslay pourrait éventuellement créer un circuit – la partie ludique pouvant être confiée à l'Equipe des Jeunes et la partie historique à Histoire et Mémoire – mais il faut voir le éventuel coût induit et surtout qui assurera la mise en place – les agents ne pouvant assumer cette nouvelle charge. Par ailleurs, il serait difficile d'intégrer le château des Arcis (alors que c'est un site patrimonial incontournable) dans le circuit car il est excentré par rapport à la commune et les circuits proposés ne peuvent excéder 1-2 kms.

Après échanges, ce dossier pourrait faire l'objet d'un stage.

Prochaine réunion le mardi 23 mai à 17h30.

Madame TAUNAI rappelle qu'il est strictement interdit d'apposer des panneaux de publicité et d'informations sur les supports directionnels permanents.

Monsieur BOULAY a interpellé la personne concernée pour que ce panneau soit enlevé.

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

Compte rendu de la commission Urbanisme et Environnement du 23 mars 2023

Présents : Christian BOULAY, Jacques COUSIN, Julien GANDON, Daniel GAUDREE, Roger GUITER, Jacky HULOT, Gwénola SUREAU, Maryse TAUNAI et Corinne BERTREL

Excusés : Patrice FRICOT, John GERBOUIN

Panneau parking de Saubert

Suite à la proposition des emplacements des panneaux « parking de Saubert » lors de la dernière commission, l'entreprise conseille d'enlever le mot « parking » pour faciliter la lecture, le **P** seul suffit.

La commission valide cette proposition.

Nouveaux plans Rue de Touraine et de Normandie

Suite à la réunion avec les riverains, la sous-commission propose de nouveaux plans.

Mme SUREAU montre les modifications apportées.



Les riverains proposaient de mettre le stationnement sur la route plutôt que sur la pelouse mais ce serait trop dangereux à cause de la proximité du virage.

Création de rétrécissement

Création de 2 places supplémentaires

Marquage d'un stop

Des observations ont été apportées par la commission au sujet des écluses :



Faut-il un panneau sens de priorité aux écluses : quelle est la réglementation ?

Ajouter des yeux de chat sur les écluses pour qu'elles soient visibles la nuit

Arrivée de Monsieur CAUCHOIS à 20h45.

Préparation Permis d'Aménager modificatif lotissement les Néliers

Pour pouvoir créer un merlon de terre le long de la route de Saint Denis, un permis modificatif est nécessaire car la superficie des parcelles K4-K5 et les lots L doit être modifiée.



PLAN INITIAL



PLAN MODIFIÉ

Pour cette modification, l'avis de la moitié des propriétaires détenant les 2/3 de la superficie du lotissement ou les 2/3 des propriétaires détenant au moins la moitié de la superficie du lotissement est nécessaire.

Deux propositions sont évoquées pour prévenir les riverains de cette modification. faut-il organiser une réunion publique ou rencontrer les propriétaires individuellement ?

La commission fait le choix du "porte à porte" pour rencontrer les colotis, ce qui permettra de répondre à toutes les questions. Elle décide d'envoyer un courrier d'information en amont pour présenter le projet.

Pour l'organisation de ces rencontres, la commission propose qu'un seul binôme rencontre les riverains, pour que la présentation soit unique, et choisit Mme SUREAU et Mr GANDON. Les horaires seront définis en fonction de leurs disponibilités.

Une proposition de lettre d'information aux riverains sera envoyée à la commission par mail pour avis.

Des observations sont apportées sur le merlon de terre car il ne faudrait pas qu'il soit bâché, mais enherbé ou paillé. La commission demande à ce que des persistants soient plantés pour éviter les feuilles. Voir avec le service des espaces verts pour les essences.

Pendant les vacances scolaires, Madame SUREAU et Monsieur GANDON ont rencontré les propriétaires des Néfliers pour avoir leur avis sur les 2 permis modificatifs (Mise en place d'un merlon, projet de Mayenne Habitat).

Les propriétaires sont favorables (une abstention, et une famille non rencontrée)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal est favorable aux 2 permis modificatifs pour les Néfliers (mise en place du merlon, et projet Mayenne Habitat) et autorise le Maire à déposer ces permis.

Questions diverses :

- Une haie (60 m) répertoriée au PLUi va être abattue au niveau du chemin, rue du Zéphir. Celle-ci va être remplacée par des arbres et va être compensée derrière l'espace des enfants.
- Une rencontre avec MAYENNE HABITAT est prévue le lundi 27 au sujet de la construction des collectifs du lot N du lotissement les Néfliers
- Questionnement sur les passages piétons à l'Esplanade des Grands Jardins : ils seront faits début avril
- Pumptrack : Suite à la décision de l'emplacement, il n'y a pas de réunion avec les jeunes de prévue pour l'instant, mais le projet suit son cours.
- Avec les rencontres des riverains pour le modificatif du lotissement, Mme SUREAU propose de reporter la balade du 13 avril à une date ultérieure.

Les groupes de jeunes se sont réunis pendant les vacances scolaires. Pour le groupe « Espaces jeunes », la Junior association est créée, la banque est choisie. Les jeunes ont rencontré Ludovic PENNEL, Directeur des Services Techniques, pour connaître leur besoin pour la salle mise à disposition. Des travaux auront lieu en juillet. La Junior Association organisera leur première action lors de la guinguette du 8 juillet, les jeunes ont rencontré Anne-Sophie LAVOUÉ et Marcelline ANGEVIN pour préparer cette journée. Un article dans le Haut Anjou.

Groupe Pumptrack, les jeunes réfléchissent sur l'aménagement du pumptrack et l'aménagement du terrain. Jean-Charles RADEPONT accompagne ce groupe, cependant il serait judicieux qu'un élu soit référent de ce groupe.

Madame JOHAN s'interroge sur l'entretien du city stade, est-il prévu des travaux de réfection ? Monsieur BOULAY informe que pour le moment pas de travaux de réfection de prévu, mais qu'un nettoyage va être réalisé et demandé au service technique s'il est possible d'amoinrir le bruit des grilles.

CADRE DE VIE PATRIMOINE ET MILIEU ASSOCIATIF

Compte rendu du groupe de travail terrain synthétique du 22 mars 2023

Présents : Christian BOULAY, Jacques BRAULT, Anne-Flore JOHAN, Julien GANDON, Ludovic FOUQUENET et Mathieu LAMBERT.

Absents excusés : Jacques COUSIN, Messieurs SOUCHON et GAUTIER directeurs des collèges.

Les responsables du club de football nous font part de nouveau de la très mauvaise qualité des terrains mis à disposition, confirmé par le nouvel éducateur mis à disposition par la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez.

Ils nous informent que depuis vingt ans, il n'y a eu aucun travaux de réaliser sur les terrains, qu'ils sont devenus dangereux occasionnant de nombreux blessés. D'où la réfection nécessaire de l'ensemble des terrains, compte tenu d'une fréquentation qui représente entre 30 et 40 heures semaines sans compter l'utilisation par les écoles et les collèges.

Le club de football rassemble 250 jeunes encadrés par une équipe de vingt bénévoles qui donnent de leurs temps tout au long de l'année. C'est aussi tout une équipe motivée qui sans travaux nécessaires ne poursuivra pas son investissement. A terme on condamne le football, passion des jeunes.

Dans les échanges Meslay du Maine apparaît comme une terre de partage d'espaces sportifs pour les communes du territoire.

La création d'un terrain synthétique est un élément d'attractivité plus pour les familles, les jeunes foyers, c'est un élément de réussite, de modernisation, et de dynamisme pour le territoire.

C'est un investissement nécessaire pour valoriser les communes rurales comme Meslay du Maine, ce type de structure ne devant pas être que dans les grandes agglomérations.

Economie de projet.

Maintien des terrains en herbe en très bon état, de plus en plus compliqué pour plusieurs raisons :

- ° Les restrictions d'arrosage de plus en plus tôt et le prix de l'eau qui ne cesse d'augmenter.
- ° L'interdiction des herbicides pour le traitement des surfaces qui oblige un désherbage mécanique très fréquent (Tous les quinze jours), avec une moindre efficacité.
- ° Augmentation des coûts des engrais et des apports divers. Tontes fréquentes.

Valorisation du terrain de l'Hommeau, charge actuelle pour peu d'utilisation, deuxième vie à trouver.

Avantages du terrain synthétique.

Pas de tonte, pas d'engrais, de semis et d'arrosage, pas de traçage de terrain hebdomadaire, juste un brossage tous les quinze jours.

Gain de temps pour un agent entre 4 et 5h semaine, voire plus.

Un temps de jeu illimité qui permet de préserver les terrains en herbe.

Utilisation en continue par les écoles, les collèges et les associations sportives « football » et autres...

Eco-responsable.

Le terrain synthétique est plus éco responsable qu'une pelouse naturelle : « les terrains synthétiques possèdent certains avantages : un gazon toujours vert tout au long de l'année, un entretien plus léger et une exploitation possible tout au long de la saison.

De nombreux échanges ont eu lieu concernant ce point avec des avis divergents.

Tableau de financement du terrain synthétique.

Coût global de l'opération : 783 000€ TTC

Subvention : Conseil départemental : 150 000 €

FAFA : 25 000€

Reste à charge à ce jour : 608 000 TTC.

D'autres subventions à exploiter : Implication de la communauté de communes.

Réponse de l'Agence Nationale du Sport en attente

Eventuel mécénat privé

Si pas de subventions supplémentaires, le reste à charge pourrait être financé par un prêt sur quinze ans à hauteur de 32 000€ par an plus les intérêts.

Si subvention de l'ANS de 130 000€ le reste à charge par an serait de 23 000€.

Pour information le coût de réfection d'un terrain en herbe « Gazon naturel » c'est de l'ordre de 340 000€ minimum, source « sport initiative », terrain conforme à la réglementation FFF niveau T5 avec la norme P90 113.

- Déblai remblai limité à 500 m³

- Arrosage intégré

- Substrat en épaisseur comprise entre 17 et 20 cm conservé, corrigé selon la norme (amendé physiquement et chimiquement)
- 2 étages de drainages (profond et superficiel)
- Toutes les clôtures et équipements sportifs neufs
- Hors éclairage.

Les réfections de terrain en gazon naturel ne bénéficient pas de subvention.

Après de nombreux échanges, il est noté que les licenciés meslinois ne représentent que 37 % des effectifs. La commune de Meslay du Maine est un bassin de vie, les mêmes ratios se retrouvent sur différents services de la commune. Une nouvelle rencontre avec la Communauté de Communes va être demandée en présence des membres de la commission et des représentants du Club de Foot.

Par ailleurs, les élus doivent se réunir le 6 juin prochain pour discuter de l'ensemble des projets à mener sur la commune et établir un cadencement.

ENFANCE FAMILLE SOLIDARITÉ

Compte rendu du conseil d'école Annie Fratellini du 21 mars 2023

Personnes présentes :

Enseignantes : Isabelle LAUZIER, Emilie PORCHER, Carine LERAY, Mylène RENAULT

Représentants de parents : -M. RAIMBAULT, Mme GRANGER, Mme CHATELIN,
Mme PINOT

Représentante du conseil d'école pour la municipalité : Mme Vanessa MOREAU

Excusés :

Inspectrice de l'Education Nationale : Mme CAILLEAU

Maire de Meslay du Maine : M. BOULAY

DDEN : Mme FOURGEAUD

Représentante du conseil d'école pour la municipalité : MME FORET

Représentants de parents : Mme LECLERC, Mme CHARTIER

Pour commencer, Mme LAUZIER remercie la Municipalité pour la mise en place du contrat concernant les AESH qui accompagnent 3 enfants sur le temps du midi (cantine et sieste)
De plus, elle spécifie que dorénavant la porte d'entrée est automatisée.

- La rentrée 2023 :

	actuellement	Prévisions (en décembre 2022)	Prévisions (pour septembre 2023)
TPS	23	18	16
PS	20	26	32
MS	19	19	21
GS	26	20	21
	88	83	90

Nous attendons le 3^{ème} Conseil d'école pour parler de la répartition des élèves dans les classes de l'année prochaine.

Mme LAUZIER aimerait que la signature de la Convention du projet Passerelle ait lieu avant le 3^{ème} Conseil d'école. Ainsi, cela pourrait être inscrit dans le PEDT.

1. Projets et activités de l'année:

Janvier / Février

- ✓ Musique avec Bénédicte Blouin pour les classes de TPS/PS et PS/MS (jusqu'en mars).
- ✓ Le Rallye-lecture qui a lieu dans le cadre de la liaison GS-CP s'est déroulé fin janvier et début février.
- ✓ Ludothèque : séances en janvier-février et en mars pour les 4 classes
- ✓ Opération « Pièces jaunes » : les 2 classes de MS-GS y ont participé et ont récolté 7,140 kg de pièces.
- ✓ Intervention de Monique BRETECHE, artiste plasticienne (les 24/11, 34/01, 28/01, 21/03 et 04/04) : fabrication d'une sculpture par classe, sur le thème du cirque. Les sculptures seront exposées au château des Arcis (à partir du 11 mai et jusqu'au début juillet) et ensuite à l'école.

Mars / Avril

- ✓ Carnaval : le 3 mars (défilé à l'école René-Cassin et sur le marché de Meslay)
- ✓ Portes ouvertes : 18 mars
- ✓ Visite du Musée Robert Tatin : le 30 mars pour les classes 1 et 2
- ✓ Médiathèque pour les 4 classes
- ✓ Le 100^{ème} jour d'école : matinée banalisée pour fêter ce jour (le 11 avril- pour les 2 classes de MS-GS)

Mai / Juin

- ✓ Projet jardinage pour la classe des TPS-PS
- ✓ Sortie au château des Arcis : le 2 juin (exposition des œuvres des enfants et participation au grand jeu de piste).
- ✓ Visite du Musée Robert Tatin pour les 2 classes de MS-GS : le 12 juin.
- ✓ Rencontre athlétisme pour les 2 classes de MS-GS : fin juin-début juillet
- ✓ Liaison GS-CP : découverte des classes de CP, par petits groupes et repas à la cantine pour les GS.
- ✓ Matinées d'adaptation pour les TPS : les 9 et 23 juin
- ✓ Fête des deux écoles : le 2 juillet

3. PPMS

-Exercice attentat – intrusion : 14 novembre

-Exercice confinement (exercice départemental) : le 14 mars.

A noter : Souci avec le téléphone portable qui n'a plus de batterie quand on l'enlève de la base.

-Exercice incendie : le 17 mars

Un autre exercice aura lieu en juin.

4. Projet d'école 2023-2027

1) Analyse de la situation d'école : nous partons des évaluations CP pour voir ce qui a été ou pas réussi. De plus, nous faisons un état des lieux précis sur l'école.

2) Définir différents axes, nous en avons retenu 3 :

-axe pédagogique

-axe artistique et culturel

-axe éducatif de santé (EPS)

Nous écrirons des fiches action qui seront présentées au 3ème Conseil d'école.

5. Besoin en investissement 2023 :

✓ Ecran Numérique Interactif (classe 3) + un ordinateur portable: **5 645 €**

✓ tablette : **300 €**

✓ 4 vélos (renouvellement des vélos cassés) : 1200 €

✓ 2 tabourets ergonomiques : 300€

✓ bancs pour les classes

6. Travaux à l'école

Travaux réalisés :

- automatisation de la porte d'entrée pour les sorties ;

- peintures dans les couloirs

Demande de travaux :

- Peinture dans les classes et dans la salle de motricité ;

- Peinture des vélos abîmés ;

- Rajouter une fenêtre (classe 1) pour l'aération ;

- Stores occultants dans chaque classe ;

- Horloge (automatisation de la porte d'entrée) ;

- Etagère dans le hall d'entrée pour installer la maquette du cirque ;

- Problèmes de fuite d'eau (salle rangement matériel de motricité et classe 2) ;

- Mettre un distributeur de savon adapté dans les sanitaires de la classe 4 ;

- Vernir les statues réalisées par les élèves avec l'artiste Monique BRETECHE : Est- ce possible que les employés communaux appliquent le vernis ?

Madame FORET précise qu'elle va rencontrer Madame LAUZIER car les éléments de réponse lui ont déjà été transmis. Madame Vanessa MOREAU précise qu'il serait peut-être judicieux de transmettre ces éléments aux représentants de parents d'élèves.

Le Conseil Municipal valide ce compte rendu.

Monsieur BOULAY informe que les travaux de toiture au pôle enfance sont terminés, il reste à effectuer des travaux de Placoplatre et de peinture dans l'enceinte de la structure.

Augmentation du temps de travail d'un poste d'agent social

Lors du Conseil Municipal du 15 décembre 2022, le Conseil Municipal a décidé, pour accompagner les élèves en situation d'handicap, de :

- Créer 2 postes d'agents sociaux non permanents à raison de 4h00/semaine sur temps scolaire à compter du 3 janvier 2023 jusqu'au 7 juillet 2023.
- Créer 1 poste d'agent social non permanent à raison de 4h35/semaine sur temps scolaire à compter du 3 janvier 2023 jusqu'au 7 juillet 2023.

Suite à la présence d'un enfant sur le temps restauration scolaire (2 midis au lieu de 1), après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'augmenter un poste d'agent social non permanent (4h00 par semaine sur temps scolaire), à compter du 5 mai 2023, de 35 min par semaine sur temps scolaire (soit 4h35) jusqu'au 7 juillet 2023.

Création d'un poste permanent d'adjoint d'animation à temps complet.

Suite à la mise en place de la pause méridienne et le développement de la ludothèque, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de :

- DE CRÉER un emploi permanent d'adjoint d'animation, sur l'ensemble du grade, à temps complet à compter du 5 mai 2023.
- D'ACCEPTER la modification du tableau des effectifs inhérente.
- DE PRÉCISER que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé dans l'emploi seront inscrits au budget au chapitre prévu à cet effet.

Création d'un emploi de directeur (rice) d'accueil de loisirs.

Suite à la demande de mutation d'un agent, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de :

- DE CRÉER un emploi à temps complet permanent sur l'ensemble du grade d'adjoint d'animation, sur l'ensemble du grade d'animateur territorial à compter du 5 mai 2023.
- D'ACCEPTER la modification du tableau des effectifs inhérente.
- DE PRÉCISER que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé dans l'emploi seront inscrits au budget au chapitre prévu à cet effet.

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 04 MAI 2023
POINTS AJOUTÉS À L'ORDRE DU JOUR**

Madame TAUNAIIS regrette que ce compte rendu ne soit transmis lors de la convocation. Monsieur BOULAY répond que c'est un oubli. La Secrétaire Générale s'excuse pour cette erreur.

Compte rendu de la commission Urbanisme et Environnement du 4 avril 2023

Présents : Patrice FRICOT, Julien GANDON, Maryse TAUNAIIS, Roger GUITER, Jacques COUSIN, Gwénola SUREAU, Daniel GAUDREE, Jacky HULOT et Corinne BERTREL

Excusés : Christian BOULAY, John GERBOUIN

Modificatif permis d'aménager lotissement les Néfliers

Nous avons rencontré MAYENNE HABITAT le lundi 27 mars.

Un projet a été présenté avec 2 îlots, au lieu de 3 comme indiqué dans le permis de lotir. Faire 3 pôles différents a un coût supplémentaire qui se révèle trop onéreux pour Mayenne Habitat. Nous allons donc modifier les zones constructibles du lot N avec un permis modificatif.

Mme SUREAU présente le plan de MAYENNE HABITAT en indiquant que ce plan allait être revu puisque le local vélo va être déplacé dans l'angle de la parcelle.

Dans la dernière commission, nous avons évoqué un courrier d'information pour le modificatif n°1. Nous insérons également dans ce courrier ce projet avec le modificatif n°2. Voici le courrier :

Un projet d'habitat collectif, Mayenne Habitat sur le lot N, dans le lotissement des Néfliers est en cours d'étude. Pour ce faire, nous devons modifier la zone constructible (permis modificatif n°1).

Nous souhaitons, également, créer un merlon paysagé le long de la route de Saint Denis du Maine, pour rendre plus agréable les parcelles jouxtant cette route. Nous devons modifier la superficie des parcelles des lots L, K4 et K5 (permis modificatif n°2).

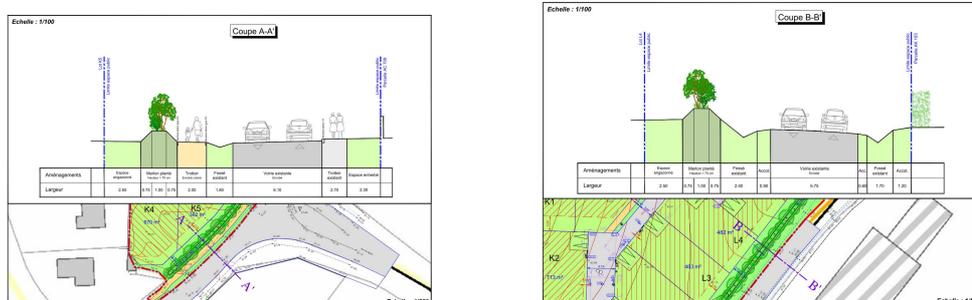
Comme indiqué dans le cahier des charges du lotissement, pour modifier un permis d'aménager, l'avis de la moitié des propriétaires détenant les 2/3 de la superficie du lotissement ou les 2/3 des propriétaires détenant au moins la moitié de la superficie du lotissement est nécessaire. C'est pourquoi les élus souhaitent vous rencontrer et vous présenter ces deux projets. Madame Gwénola SUREAU, adjointe au Maire, et Monsieur Julien GANDON, Conseiller Municipal, vous rendront visite à votre domicile.

Dans un souci d'organisation, merci de contacter Corinne, à la mairie, au 02 43 64 10 40 avant le 07 avril pour convenir d'un rendez-vous. Vous pourrez choisir un créneau du lundi 17 au jeudi 20 avril ou du mardi 25 au jeudi 27 avril, entre 17h45 et 21h00 ou le vendredi 21 avril entre 10h et 16h.

Dans l'attente de vous rencontrer,

Observations sur les plans : demander à MAYENNE HABITAT les matériaux utilisés pour les brises vues afin d'éviter des risques dus à la réflexion du soleil.

Nous avons évoqué le merlon sans présenter de plan lors de la dernière commission mais nous devons demander à L'Atelier Bouvier Environnement de nous en procurer. Voici les plans de coupe qu'ils nous ont envoyés.



La commission valide le modificatif de MAYENNE HABITAT et la lettre d'information pour les riverains.

Questions diverses :

- Le container "verre" du Super U déborde, donc les riverains entassent à côté des containers. La mairie va faire remonter cette remarque auprès de la Communauté de Communes.

Mutuelle à destination des meslinois

Des membres du CCAS ont rencontré deux compagnies d'assurances qui proposent un contrat collectif « mutuelle » pour les habitants de la commune (qui ne bénéficient pas d'une mutuelle professionnelle).

Aucun engagement de la part de la commune, chaque meslinois décidera individuellement du choix de la mutuelle. Une réunion publique pourra être organisée par ces compagnies.

Le Conseil Municipal est favorable à cette démarche.

Renouvellement de la commission de contrôle des listes électorales

Pour la commune de Meslay-du-Maine, la commission de contrôle des listes électorales se compose conformément au VI de l'article L.19 du code électoral, comme suit :

- de trois conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges, pris dans l'ordre du tableau parmi les membres prêts à participer aux travaux de la commission, à l'exception du maire, des adjoints titulaires d'une délégation et des conseillers municipaux titulaires d'une délégation en matière d'inscription sur la liste électorale (liste Meslay-du-Maine en équipe vers l'avenir / Christian BOULAY) ;
- et de deux conseillers municipaux appartenant à la deuxième liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges, pris dans l'ordre du tableau parmi les membres prêts à participer aux travaux de

la commission, à l'exception du maire, des adjoints titulaires d'une délégation et des conseillers municipaux titulaires d'une délégation en matière d'inscription sur la liste électorale (liste Ensemble, construisons l'avenir de Meslay-du-Maine / Jean-Marc POULAIN).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de désigner les membres suivants pour constituer la commission de contrôle des listes électorales :

- ✓ Marylène LESAGE
- ✓ Daniel GAUDRÉE
- ✓ Marie-Françoise MOREAU
- ✓ Jacky HULOT
- ✓ Maryse TAUNAIS

Compte-rendu du conseil d'école René CASSIN du mardi 28 mars 2023.

Etaient présents :

Les parents d'élèves : Mme GILLET, Mme DENEUVILLE, Mme GUITTOIS,

Les enseignants : Mme GUEDON, Mme PELE, Mme DEPRES, Mme LALLEMAND, Mme TONNELIER et M. BIELA,

Municipalité : Mme FORET, Mme BELLANGER (conseillères municipales), Mme LAVOUE (directrice de l'espace des enfants)

DDEN : Mme FOURGEAUD

Etaient excusés : Mme MASSON, Mme LETILLY-PENDU, Mme RENOU, Mme GUITTER, Mme L'HUISSIER, Mme POIRIER (parents d'élèves), Mme CAILLEAU (IEN), M BOULAY (Maire), Mme Vanessa MOREAU (conseillère municipale), M BARRIER (enseignant)

I. Bilan des activités du 2e trimestre :

Marché de Noël : 410.40€ de recette. L'équipe enseignante remercie les familles pour leur participation.

Le Père Noël est venu apporter, le vendredi 16 décembre, 2 livres pour chaque élève, soit 278,35€ financés par l'APE. L'équipe enseignante remercie l'APE.

Le cycle piscine pour les 6 classes a eu lieu de décembre à février. Une réflexion est menée au sein de la commune pour que les bénévoles de l'espace meslinois puissent accompagner les classes à la piscine.

Cycle escalade pour les classes de CM1/CM2 et CM2 en janvier février. Durant cette période c'est au tour des classes de CP et CP/CE1.

Durant cette période, les classes de CM1/CM2 et CM2 bénéficient d'une intervention handball, financée par le club de handball de Meslay du Maine.

Les classes de Mmes GUEDON, PELE et LALLEMAND ont eu une intervention sécurité routière, par une étudiante, dans le cadre de sa formation professionnelle. Une première partie théorique a eu lieu mi-mars et une partie pratique, dans la cour, aura lieu début avril (avec la malle sécurité routière prêtée par l'Inspection académique).

Les classes de CM1/CM2 et CM2 avaient le projet d'aller aux séances de voile et swin golf à vélo. Mais malheureusement, ce projet ne pourra pas aboutir car tous les accompagnateurs doivent suivre une formation obligatoire d'une heure avec le conseiller pédagogique EPS pour recevoir l'agrément et tous ne pouvaient pas être présents. Une partie des bénévoles (appartenant au club vélo de Meslay) accompagne l'école privée de Meslay en sortie vélo sans avoir recours à cette formation. Par conséquent, ils ne comprennent pas l'obligation demandée dans le public.

Les élèves de CM2 n'auront pas l'attestation du « savoir rouler à vélo » cette année.

Les enseignantes envisagent de travailler sur la cour avec les bénévoles et de demander au conseiller pédagogique de faire la formation à l'école suite à cet atelier.

Lire et faire lire continue toujours avec les classes de CP, CE1, CE2 et CE2/CM1.

Rallye lecture pour les GS/CP.

Toutes les classes sont allées à la médiathèque et à la ludothèque. Ces 2 rendez-vous sont très appréciés des élèves.

L'équipe enseignante a fait la demande pour savoir s'il serait possible qu'un deuxième animateur soit présent pour expliquer les règles des jeux. En effet, l'enseignant ou l'accompagnateur doit commencer par lire la règle du jeu avant de l'expliquer aux différents groupes d'élèves. Cela diminuerait le temps d'attente pour les élèves.

Malheureusement, la Municipalité ne peut pas mettre à disposition plus d'animateurs. La lecture de la règle du jeu est une étape du jeu de société. Le nom des jeux peut être donné en amont à l'enseignant.

Il est convenu de rester plusieurs séances sur les mêmes jeux.

Dans le cadre de la saison culturelle du Pays de Meslay-Grez, la classe de CP/CE1 a assisté au spectacle « La boîte de nuit », à la salle d'Arquenay. Le coût du spectacle était de 4€ par élève. Les familles ont payé 2€ et la coopérative scolaire a pris en charge les 46€ restants.

Les classes n'ayant pas encore eu de spectacle devraient en avoir d'ici la fin de l'année scolaire, l'équipe enseignante est en attente de la programmation.

Les photos scolaires prévues ont eu lieu le 20 mars (24 mars pour les fratries communes maternelles/élémentaires).

Problème de la période : certains enfants étaient absents car malades, pourquoi ne pas les faire en septembre ?

Mme LALLEMAND précise que la maternelle attend le milieu d'année car les tous petits sont présents Mais elle demandera à Mme LAUZIER si les photos peuvent être prises en septembre l'année prochaine.

Le 3 mars, les CM2 ont fait leur journée au collège Maurice Genevoix.

Les classes de CM1/CM2 et CM2 ont eu chacune 1 intervention de Mme KHOL, professeur d'Allemand et 1 intervention de Mme GOUJET professeur d'Espagnol au collège Maurice Genevoix, afin d'aider les CM2 à faire leur choix de langue(s) vivante(s) pour la 6e. Les CM2 ont eu aussi 1h d'allemand et 1h d'espagnol lors de leur journée au collège Maurice Genevoix.

Un exercice PPMS Risques majeurs a été effectué le mardi 14 mars à l'échelle de la circonscription Mayenne Sud Est.

Les élèves ont été confinés durant 1h. L'exercice s'est très bien déroulé même si les élèves ont eu vite chaud en raison de la ventilation coupée. Cela permet de s'entraîner, de se mettre en condition et de voir les changements à apporter.

La question de la durée est posée : il faut une mise en situation pour s'entraîner. En cas de vraie alerte, le confinement risque d'être plus long.

II. Le budget investissement 2023

L'équipe enseignante a demandé à la municipalité un enrichissement du matériel pédagogique de l'école :
- 2 visualiseurs, afin que chaque classe puisse en avoir un, car cet outil, découvert dans le cadre du plan de relance numérique, est utilisé au quotidien dans les classes 375.60€

- Achat de souris filaires pour les ordinateurs portables : grosses souris avec un gros câble afin d'être plus résistantes car celles livrées avec les ordinateurs ne fonctionnent plus 396,29€

- 6 lots de 12 coussins afin d'équiper les 6 classes. Ces coussins serviront quotidiennement lors du quart d'heure lecture ou activités autonomes.

Question : Une collaboration avec l'atelier couture est-elle possible ?

Le nettoyage et la désinfection du tissu sont compliqués. Les coussins demandés ont un revêtement plastique et donc lavable.

- Le changement de photocopieur pour avoir un photocopieur noir et blanc et couleur. Les cartouches de l'imprimante couleur coûtent 800€ par an, un copieur couleur permettrait de réduire ce budget.

L'équipe enseignante a demandé aussi de continuer les travaux de peinture dans l'école (la salle atelier entre les classes de CP/CE1 et la cage d'escalier). Les derniers travaux de peinture remontent à l'année 2019.

III. Projets du 3e trimestre.

• Cycle voile/swin golf

Les classes de Mmes PELE et LALLEMAND auront un cycle voile et swin golf de mai à juin. Début juillet, les 2 classes de CM1/CM2 auront leur régata voile.

Le projet de déplacement à vélo est annulé en raison de l'impossibilité pour tous les accompagnateurs de passer la formation vélo obligatoire pour une sortie sur route.

• Handball

La classe de CE2/CM1 va bénéficier d'une intervention handball.

• Classe Histoire

Les classes de Mmes GUEDON, PELE et LALLEMAND partiront en classe Histoire, du 12 au 16 juin, dans le château de Thuisseau, à Montlouis sur Loire, avec la visite des châteaux de Chambord et Chenonceau et du Clos Lucé.

• Musique

Toutes les classes bénéficieront de l'intervention de Bénédicte BLOUIN de l'école de musique pour un projet musical sur le thème du voyage.

• Fête de plein air

Dimanche 2 juillet

• **Sortie de fin d'année**

Une sortie des CP, CP/CE1 et CE1/CE2 est à l'étude, des devis sont en cours.

IV. Questions diverses.

Aucune question n'est posée.

Le Conseil Municipal valide ce compte-rendu.

Informations diverses :

- Prochains Conseils Municipaux : 1^{er} juin, **9 juin** pour désigner les grands électeurs (élections sénatoriales le 24 septembre 2023), 29 juin ou 06 juillet.
- Référents citoyens : Madame TAUNAIIS s'interroge quant à l'avenir de cette organisation ? Monsieur BOULAY précise qu'une réunion va avoir lieu le 12 juin prochain, des invitations vont être transmises. Plusieurs relances auprès de la gendarmerie ont été réalisées pour obtenir cette date.
- Passeports – CNI : Madame TAUNAIIS s'interroge concernant ce service. Monsieur BOULAY précise que la commune ne prend plus de RDV vu les délais (mi-octobre), que les services de l'Etat souhaitent augmenter la cadence, cependant faute de moyens humains, cela n'est pas possible. Monsieur BOULAY rappelle que 14 nouvelles communes sont en cours d'équipements et espère progressivement que la situation va s'améliorer.
- Ressources humaines : Madame JOHAN s'interroge quant à l'organisation des ressources humaines de la collectivité. Monsieur BOULAY précise que les agents ont pour certains des responsables de structures puis des responsables de Services ; Le Directeur du Centre Social ou le Directeur des Services Techniques, supervisés par la Secrétaire Générale.
- Ancien Super U : quid de la démolition ? Monsieur BOULAY et Madame SUREAU doivent rencontrer prochainement les propriétaires.
- Cérémonie du 8 mai : Monsieur BOULAY souhaite que le Conseil Municipal soit représenté.
- Comité des Fêtes : Monsieur GANDON informe que l'association est relancée.
- Arrivée des Allemands : Monsieur HULOT informe qu'une délégation allemande arrive en vélo demain à Meslay et seront accueillis à la mairie pour un moment de convivialité dans l'après-midi.

-
- *L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00.*